



Transport maritime sous affrètement

ENTREPRISES CONCERNEES :

Transitaires, expéditeurs,
exportateurs, logisticiens

PUBLIC :

- Responsables ou collaborateur d'un service export-import, transport, transit, douane
- Transporteur, transitaire, commissionnaire de transport
- Agent maritime

EFFECTIF :

De 1 à 7 personnes

DUREE :

Formation initiale : 1 jour pour chaque module

DATES, LIEUX ET COÛTS :

Sur site (intra) ou en salle
Nous consulter

NOUVEAU

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Faire la distinction des différents types d'affrètement
- Disposer de la nature juridique du contrat
- Rédiger des clauses générales et particulières
- Déterminer les modalités de calcul du temps de planche et du coût d'un voyage
- Maîtriser le processus de négociation d'un affrètement au voyage

EXTRAIT DU PROGRAMME :

1 ● Les parties au contrat d'affrètement maritime et leur environnement

- . Le fréteur ou celui qui fournit le navire et perçoit le fret
- . L'affréteur
- . Le courtier d'affrètement
- . Les intervenants portuaires et maritimes
- . Le coût du passage portuaire dans les coûts d'exploitation du navire
- . Les Incoterms maritimes

2 ● L'affrètement au voyage

- . Les droits et obligations des parties
- . Les abréviations du langage utilisé en affrètement
- . Les clauses d'une charte au voyage : clauses principales, clauses particulières (calcul du temps alloué, début du décompte du temps, franchises), Les principales étapes de la négociation d'un affrètement au voyage (offre/contre-offre, spécificité de l'affrètement pétrolier)
- . Le calcul du coût d'un affrètement au voyage

3 ● Les autres types d'affrètement

- . L'affrètement à temps (en time charter) et ses clauses principales : analyse d'une charte à temps
- . L'affrètement en coque nue (bareboat charter)
- . L'affrètement pétrolier : le système «World scale»
- . Les sous-affrètements
- . Les droits et obligations des parties

4 ● Les différents documents de l'affrètement

- . Le connaissance de charte-partie
- . Les principales rubriques et le moment de l'émission du connaissance

5 ● Responsabilités, assurances et résolution des litiges

- . La responsabilité du fréteur selon le type d'affrètement
- . L'assurance maritime : assurance corps et facultés, étendue et durée des garanties
- . Les procédures à suivre en cas de sinistre
- . L'arbitrage comme mode de résolution des litiges